



COLLÈGE Martin Luther King

39 avenue des tilleuls 69780 MIONS

☎ 04.72.20.72.59

ce.0692579d@ac-lyon.fr



Un collège agréable à vivre



des locaux anciens mais bien
entretenus



Des salles spécifiques

en sciences





en arts



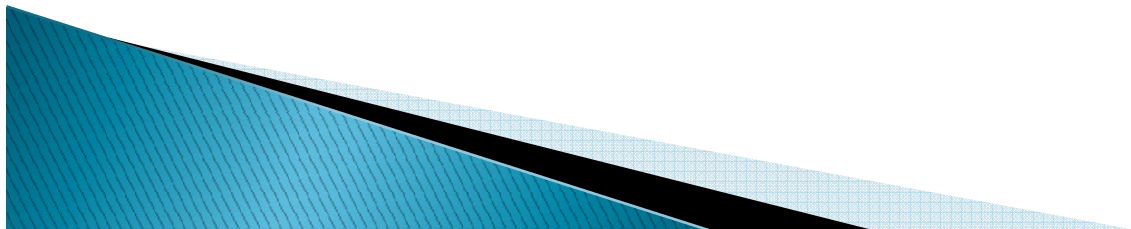
en informatique

Des personnels à l'écoute

- ▶ Une équipe de direction
- ▶ Une conseillère principale d'éducation
- ▶ Des professeurs
- ▶ Des assistants d'éducation
- ▶ Du personnel administratif
- ▶ Une infirmière, une assistante sociale, une psychologue de l'éducation nationale spécialisée en orientation
- ▶ Du personnel de restauration
- ▶ Du personnel d'entretien

Un projet d'établissement

- ▶ 3 axes:
 - Permettre à nos élèves de construire un parcours de réussite
 - Dans un établissement ouvert et tolérant pour qu'ils deviennent des citoyens responsables
 - Dans un cadre de confiance serein et apaisé entourés de professionnels aux compétences reconnues
- ▶ Des actions en lien avec ce projet d'établissement





Les langues vivantes

❖ ANGLAIS, ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN

❖ Section bi-langue dès la 6^{ème} :

ANGLAIS - ALLEMAND

Il s'agit d'un choix anticipé de 2^{ème} langue vivante. L'élève ne pourra plus changer ensuite.



UN DISPOSITIF ULIS[❖]

** Unité Localisée d'Inclusion Scolaire*



13 élèves

1 enseignant référent

Tous les élèves intégrés
dans des classes selon
leur classe d'âge

Une section sportive FOOTBALL

en partenariat avec le club de Mions



Un professeur d'EPS référent

Une équipe de 20 élèves en 6°/5°

Des horaires aménagés pour les entraînements

4h00 en plus de l'horaire officiel

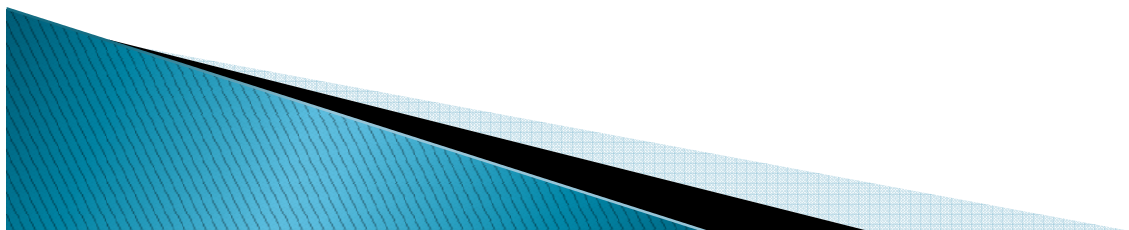




La section sportive s'adresse aux garçons et filles voulant concilier leurs études et leur passion

OBJECTIF: Approfondir une pratique sportive au collège tout en facilitant la réussite des élèves

- Améliorer et perfectionner les potentialités individuelles de l'élève dans son sport
- Développer le goût de l'effort et insister sur la persévérance dans les apprentissages
- Instaurer un équilibre indispensable entre la pratique sportive et la scolarité
- Eprouver un sentiment de bien-être dans son corps et dans sa tête pour vivre une scolarité épanouie
- Profiter d'un horaire aménagé permettant de concilier le travail scolaire et les entraînements sportifs



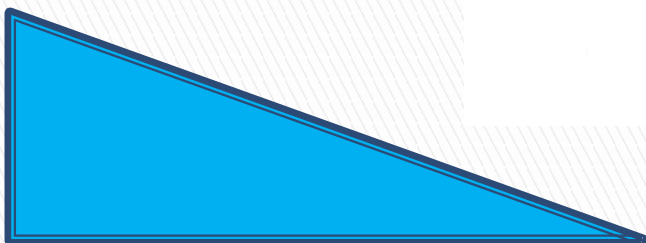


Quels engagements pour l'élève?

- A s'engager sur plusieurs années,
- A participer aux heures d'entraînement,
- A s'inscrire à l'Association Sportive du collège et à participer aux compétitions UNSS
- A gérer de front vie sportive et vie scolaire en visant un double parcours sportif et scolaire réussi.
- A être licencié(e) au Mions FC, club support de la section sportive scolaire.



D'autres options...



Des activités éducatives

- Des sorties culturelles ou sportives en lien avec les programmes officiels
- Des activités pendant la pause méridienne: Foyer des élèves, Club Rubik's'cube, Club jeux de société...



FOYER SOCIO-EDUCATIF

- Association loi 1901
- Gérée par des parents d'élèves, des personnels du collège, des élèves



L'association sportive

propose à tous les élèves

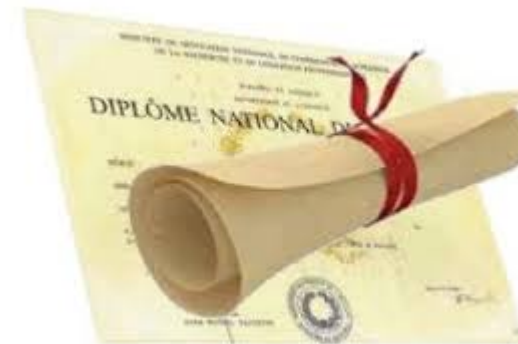
Badminton
Tennis de table
Basket-ball
Volley-ball
Handball
VTT
Gymnastique
Stretch
Musculature
Futsal



Le collège en quelques chiffres

- **DIPLÔME NATIONAL DU BREVET:**

- 85.2% d'élèves admis
- dont 80.3 % avec mention



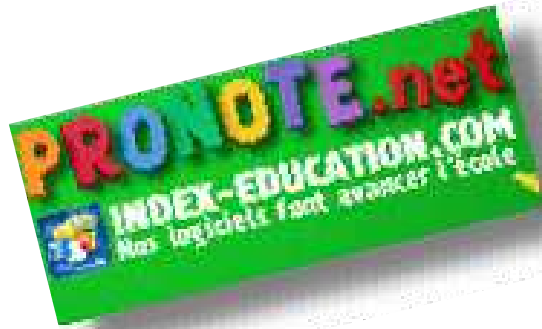
- **ORIENTATION EN FIN DE TROISIEME:**

- 73 %des élèves admis en 2^{nde} GT
- 86.5 % des élèves affectés sur leur 1^{er} ou 2^{ème} vœu d'orientation



Pour vous aider: des moyens de communication adaptés

- ▶ Un carnet de correspondance
- ▶ Des réunions d'information et d'échanges:
 - Septembre
 - Décembre
- ▶ Des entretiens individuels
 - Par téléphone
 - Au collège à la demande d'un personnel ou à votre demande
- ▶ Un Espace Numérique de Travail: [Laclasse.com](https://www.laclassed.com) à travers lequel vous accédez à [Pronote](https://www.pronote.com) (logiciel de suivi de la scolarité de votre enfant).



PRONOTE

- Permet aux familles de consulter
 - Le cahier de textes
 - Les notes et les compétences
 - Les absences et les retards
 - Les remarques des professeurs
 - Les changements ponctuels d'emploi du temps
 - Les menus du restaurant scolaire



VIE SCOLAIRE

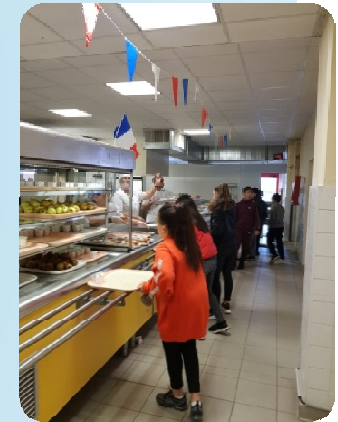


- Accueil des élèves dès 7h45
- Contrôle rigoureux des entrées et des sorties, présentation obligatoire du carnet de correspondance
- Un adulte présent toutes les heures à l'entrée de l'établissement



Le restaurant scolaire

- Un chef cuisinier prépare l'ensemble des repas sur place
- Forfaits 1, 2, 3 ou 4 jours
- Tarifs en fonction du quotient familial



La classe de 6ème

▶ Horaires obligatoires:

- Français: 4h30
- Mathématiques: 4h30
- Anglais: 4h00 ou Bilangue 3h00 + 3h00
- Histoire Géographie: 3h00
- Sciences(SVT, Physique, Technologie): 4h00
- Arts plastiques: 1 h00
- Éducation musicale: 1 h00
- Éducation physique et sportive: 4h00
- Accompagnement personnalisé: 2h00

▶ Choisir:

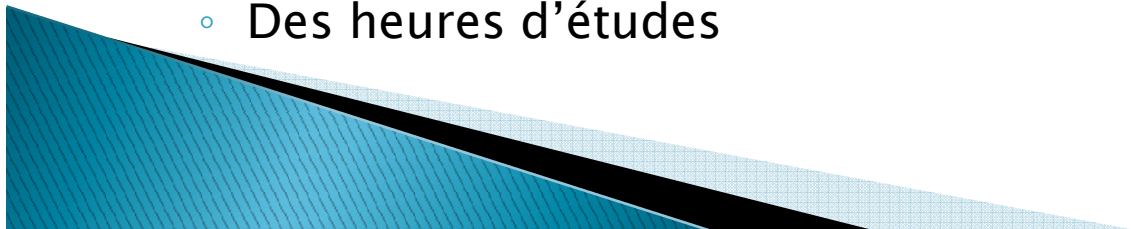
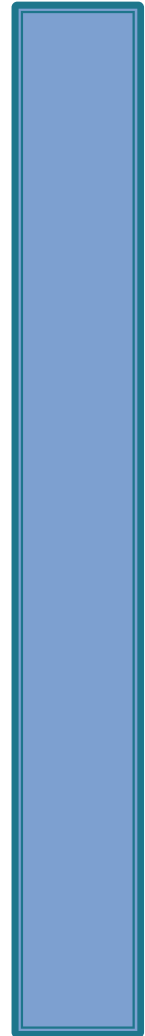
- LV1 anglais ou Bilangue anglais-allemand
- Section sportive football (4h00)

TOTAL:

Entre 26h00 et
30h00 selon les
options choisies

Les changements de l'année de bème

- ▶ *Une journée plus longue*
 - Amplitude horaire maximum du matin:
8h00–12h00 ou 9h00–13h00
 - Amplitude horaire maximum de l'après-midi:
13h30–16h30 ou 14h30–17h30
- ▶ *Des déplacements fréquents*
 - Les salles spécifiques
 - La salle de permanence
 - Le CDI
- ▶ *Plusieurs professeurs*
- ▶ *Un emploi du temps variable*
 - Alternance semaines 1 et 2 (cours en quinzaine)
 - Des heures d'études





Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du collège:



04.78.20.72.59



ce.0692579d@ac-lyon.fr



"De toutes les armes, la plus puissante sera toujours l'éducation" NELSON MANDELA

